



Préfecture des Hauts-de-Seine  
Direction départementale de la cohésion sociale  
Pôle « sports, jeunesse et vie associative »  
Mission vie associative  
167-177 avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre Cedex

Caisse d'allocations familiales  
Service expertise et développement territorial  
70-88 rue Paul Lescop  
92023 Nanterre Cedex

Affaire suivie par C. GABEL, (01 40 97 45 04) et N. MERDRIGNAC (01 40 97 19 59)

Nanterre, le 29 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Caisse d'allocations familiales et la Direction départementale de la cohésion sociale soutiennent une politique qui valorise la citoyenneté des jeunes et promeut l'engagement des acteurs locaux dans cette démarche d'émancipation et de responsabilisation des adolescents.

En 2017, en lien avec la dynamique lancée dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles, il a été décidé de renforcer le partenariat entre ces deux institutions, notamment sur l'engagement et la participation des jeunes, à travers la coordination de leur appel à projet respectif.

Plus concrètement, les porteurs de projets (associations et services municipaux) qui déposeront un dossier de demande de subvention à la Caf auront également la possibilité de le soumettre à la DDCS dans le cadre de l'appel à projet régional jeunesse. Pour ce faire, ils utiliseront le même dossier unique de demande de subvention cerfa 4.

Auparavant, nous vous invitons à prendre connaissance des notices explicatives qui précisent les attentes de chaque institution et leurs critères de priorisation. Il est à noter que la DDCS sera particulièrement attentive aux initiatives proposées dans les quartiers populaires et que la Caf privilégiera les projets conçus et réalisés par les jeunes eux-mêmes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Madame Christine GABEL pour la DDCS ([christine.gabel@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:christine.gabel@hauts-de-seine.gouv.fr)) et de Madame Nathalie MERDRIGNAC pour la Caf ([projet-jeunes.cafnanterre@caf.cnafmail.fr](mailto:projet-jeunes.cafnanterre@caf.cnafmail.fr)).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice départementale  
de la cohésion sociale

Christine JACQUEMOIRE

Le Directeur de la Caisse  
d'allocations familiales

Caroline GUGENHEIM